

REPONSE DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

OBJET : Déplafonnement temporaire du nombre de tickets-restaurants dans les supermarchés de Corse

Je vous remercie. Rapidement, trois axes de réponse.

Je comprends bien l'esprit et je partage bien sûr l'intention. D'abord, c'est difficile de se faire entendre, vous le savez, par le gouvernement, y compris sur la question de la situation sociale de la Corse. Je citerai simplement, à titre d'exemple, les délibérations votées à l'unanimité, le 25 février 2022 et le 1er juillet 2022, après un travail commun avec les acteurs de la Conférence sociale, les délibérations dans le domaine social, notamment sur l'indexation des retraites, sur le régime fiscal de l'unanimité Transport Régional Corse, sur la question du prix du carburant, sur le blocage des prix de ceux-ci, sur le segment de la chaîne où est constatée en Corse une situation de monopole, la prise en compte du différentiel de prix continent Corse, etc.

Malgré le travail avec la Conférence sociale et malgré la délibération unanime de l'Assemblée de Corse, nous n'avons jamais eu aucune réponse, ni même aucun accusé de réception. Sur la question du carburant, j'ai ressaisi à nouveau Mme Vautrin, par exemple, en lui disant que, puisqu'on nous dit souvent que, plutôt que d'autonomie, on devrait parler des problèmes concrets, moi, je réponds, l'autonomie, c'est aussi une façon de mieux répondre aux problèmes concrets, mais on peut parler des problèmes concrets sans attendre l'autonomie. Donc, par exemple, sur l'essence, allons-y.

Pour l'instant, je n'ai pas eu de réponse, mais il y a eu un contexte quand même très compliqué. Faire remarquer aussi que les régions départements d'Outre-mer sont confrontées à des difficultés sociales énormes et que ce n'est que sous le poids des crises majeures des manifestations et des émeutes qu'on les écoute. Un dernier mot, par rapport à Mayotte, on va l'évoquer à travers un rapport.

Moi, je trouve quand même que jusqu'à aujourd'hui, en tout cas, c'est quand même passé sous les radars qu'un département français, qu'une catastrophe, certes, d'une ampleur inégalée puisse causer dans un département français très probablement plusieurs centaines et peut-être même plusieurs milliers de morts sans que cela ne crée un traumatisme politique collectif, moi, ça me paraît quelque chose d'incroyable. C'est trop facile de dire c'est à l'autre bout du monde, c'est en face des Comores, la plupart des morts, c'est des gens qui n'ont pas de papier, etc. D'accord, mais bon.

Dans un département français, il y a des gens qui vivent dans une situation telle que des vents violents tuent des milliers de personnes. Pour l'instant, je n'ai pas entendu un responsable politique français de premier plan se remettre en cause ou remettre en cause une attitude sur plusieurs décennies. Ce n'est pas la responsabilité des gouvernants actuels qui conduisent à des situations pareilles.

Je referme la parenthèse. Premièrement. Deuxièmement, vous dire, Cathy, sur les tickets restaurants.

D'abord, les tickets restaurants, c'est pour les restaurants principalement. Et attention aux effets pervers, j'insiste, parce que si on donne l'impression d'orienter trop directement vers les grandes surfaces, par exemple, au détriment des restaurants, y compris des petits restaurants, etc., je veux dire, eux-mêmes connaissent une crise qui est importante, ça peut avoir des effets pervers. Troisième point.

Aujourd'hui, juridiquement, on n'a pas le droit de le faire. Une délibération de l'Assemblée de Corse qui viendrait déroger ou aménager le régime des tickets restaurants viendrait en contradiction des dispositions du Code du Travail qui organise, y compris le régime fiscal du ticket restaurant et serait donc sanctionnée. Moi, je ne suis pas contre qu'on interroge sur la possibilité, parce que si on prend une décision et que demain, elle est contestée par le préfet et qu'on crée une émotion, un émoi, etc.

Je vous propose qu'on réfléchisse, qu'on essaie de limiter au maximum les éventuels effets pervers, par exemple, comment on trouve les équilibres entre les restaurants, les grandes surfaces, comment on cible les gens qui en ont vraiment besoin.

Eventuellement qu'on interroge le contrôle de l'égalité, qu'on propose pour essayer de trouver une solution qui soit la plus sociale possible dans le respect des intérêts de l'ensemble des partis.